

L'EUROPE DES NOMS DE DOMAINE

● ZONE AVEC CONDITIONS ● ZONE SANS CONDITION

● EURO OBLIGE, JAMAIS NOUS N'AVONS ÉTÉ AUSSI EUROPÉENS. SUR INTERNET AUSSI. CRÉATION DE SOCIÉTÉ, LANCEMENT DE PRODUIT OU SIMPLE PUBLICATION D'UN SITE D'INFORMATION... IMPOSSIBLE AUJOURD'HUI DE NE PAS RAISONNER SUR L'EUROPE ENTIÈRE EN MATIÈRE DE NOMS DE DOMAINE. ●

Comme notre carte l'illustre, il n'y a pas d'harmonisation entre les différents pays de la Communauté Européenne.

Et le .eu, encore dans les limbes, n'est sans doute pas prêt de mettre tout le monde d'accord ! En surfant sur les 15 pays on passe du " totalement fermé " (la Suède par exemple) au " très complexe " (la France) au " totalement libre " (le Royaume-Uni ou la Belgique).

Ainsi, une bonne politique de nommage se doit de prendre en compte l'ensemble de ces spécificités et, notamment, d'enregistrer immédiatement sa marque, ses produits ou sa société dans les pays " à risque ", c'est-à-dire ceux où il est facile de se faire " cybersquatter ". Simples à repérer, ils sont en vert sur la carte !

INDOMCO

noms de domaine

IRLANDE .ie	
Extensions secondaires	NON
Ouvert aux sociétés locales ⁽¹⁾	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères ⁽²⁾	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques ⁽²⁾	OUI ✓
Ouvert aux particuliers ⁽³⁾	OUI ✓

⁽¹⁾ Enregistrement d'après le nom de la société ou d'après un dépôt de marque
⁽²⁾ A condition de démontrer un lien professionnel avec l'Irlande
⁽³⁾ Les particuliers doivent justifier d'une présence locale

ROYAUME-UNI .co.uk	
Extensions secondaires	OUI ✓
• me.uk (particuliers)	
• plc.uk ou ltd.uk (sociétés)	
Ouvert aux sociétés locales	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques	OUI ✓
Ouvert aux particuliers	OUI ✓

FRANCE .fr	
Extensions secondaires ⁽¹⁾	OUI ✓
• com.fr (sans conditions) ⁽²⁾	
• asso.fr (spécifique aux associations)	
• ...	
Ouvert aux sociétés locales ⁽³⁾	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères ⁽⁴⁾	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques ⁽⁵⁾	OUI ✓
Ouvert aux particuliers	NON

⁽¹⁾ Il existe plus de 20 sous-domaines soumis à conditions ou obligatoires selon le secteur d'activité
⁽²⁾ Sous réserve de sa disponibilité dans les autres sous-domaines
⁽³⁾ Le nom de domaine doit apparaître, à l'identique, sur le Kbis de la société ou sur le document attestant de l'enregistrement de la marque en France
⁽⁴⁾ Si la société est détentrice d'une marque enregistrée et reconnue en France
⁽⁵⁾ Validées par l'INPI

PORTUGAL .pt	
Extensions secondaires	OUI ✓
• com.pt (ouvert à tous)	
• nome.pt (particuliers résidant au Portugal ou de nationalité portugaise)	
• org.pt (organisations à but non lucratif)	
• int.pt, etc...	
Ouvert aux sociétés locales ⁽¹⁾	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères ⁽¹⁾	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques ⁽²⁾	OUI ✓
Ouvert aux particuliers ⁽³⁾	OUI ✓

⁽¹⁾ Si le nom est différent de la dénomination sociale, il faut une marque déposée au Portugal ou une marque européenne
⁽²⁾ Sous réserve qu'elle soit enregistrée au Portugal, à l'OHMI ou au registre international
⁽³⁾ Professions libérales, entrepreneurs individuels et détenteurs de marque

HOLLANDE .nl	
Extensions secondaires	NON
Ouvert aux sociétés locales	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques	OUI ✓
Ouvert aux particuliers ⁽¹⁾	OUI ✓

⁽¹⁾ Résident aux Pays-Bas

ESPAGNE .es	
Extensions secondaires	NON
Ouvert aux sociétés locales ⁽¹⁾	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères	NON
Ouvert aux détenteurs de marques ⁽²⁾	OUI ✓
Ouvert aux particuliers ⁽³⁾	OUI ✓

⁽¹⁾ Si le nom de domaine demandé est différent de celui de la société, il faut fournir une copie de dépôt de marque auprès de l'OEPM (Oficina de Patentes y Marcas) ou de l'OHMI (Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur)
⁽²⁾ A condition que le nom soit déposé par une société locale ou par un particulier domicilié en Espagne
⁽³⁾ Les particuliers doivent être domiciliés en Espagne et avoir une marque ou un nom commercial déposé à l'OEPM ou à l'OHMI

ITALIE .it	
Extensions secondaires	NON
Ouvert aux sociétés locales	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères ⁽¹⁾	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques ⁽¹⁾	OUI ✓
Ouvert aux particuliers ⁽²⁾	OUI ✓

⁽¹⁾ Possédant un numéro de TVA intracommunautaire
⁽²⁾ Identifiant fiscal nécessaire

AUTRICHE .at	
Extensions secondaires	OUI ✓
• co.at (commercial)	
• or.at (organismes)	
Ouvert aux sociétés locales	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques	OUI ✓
Ouvert aux particuliers	OUI ✓

ALLEMAGNE .de	
Extensions secondaires	NON
Ouvert aux sociétés locales	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères ⁽¹⁾	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques ⁽¹⁾	OUI ✓
Ouvert aux particuliers ⁽¹⁾	OUI ✓

⁽¹⁾ Le contact administratif doit être résident en Allemagne. A défaut, une lettre de procuration est nécessaire

BELGIQUE .be	
Extensions secondaires	NON
Ouvert aux sociétés locales	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques	OUI ✓
Ouvert aux particuliers	OUI ✓

LUXEMBOURG .lu	
Extensions secondaires	NON
Ouvert aux sociétés locales	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques	OUI ✓
Ouvert aux particuliers	OUI ✓

GRÈCE .gr	
Extensions secondaires	OUI ✓
• com.gr (sociétés commerciales)	
• net.gr (fournisseurs d'accès)	
• org.gr (organisations)	
• edu.gr (institutions éducatives)	
Ouvert aux sociétés locales ⁽¹⁾	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères ⁽¹⁾	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques ⁽²⁾	OUI ✓
Ouvert aux particuliers ⁽³⁾	OUI ✓

⁽¹⁾ Pouvant prouver une activité économique en Grèce
⁽²⁾ Marques agréées par le Ministère Grec du Commerce ou marques de renommée internationale
⁽³⁾ Adultes de nationalité grecque produisant un n° national de TVA. Les expatriés doivent prouver leur nationalité

DANEMARK .dk	
Extensions secondaires	NON
Ouvert aux sociétés locales	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques	OUI ✓
Ouvert aux particuliers	OUI ✓

SUÈDE .se	
Extensions secondaires	OUI ✓
• pp.se (pour les particuliers) ⁽¹⁾	
• tm.se (marques) ⁽²⁾	
• ...	
Ouvert aux sociétés locales ⁽³⁾	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères	NON
Ouvert aux détenteurs de marques ⁽²⁾	OUI ✓
Ouvert aux particuliers	NON

⁽¹⁾ Un numéro national d'enregistrement est nécessaire
⁽²⁾ tm.se obligatoire pour les marques. Marques locales, européennes ou internationales incluant la Suède
⁽³⁾ Le nom doit figurer sur l'équivalent du Kbis. La société doit être enregistrée au tribunal du commerce local

FINLANDE .fi	
Extensions secondaires	NON
Ouvert aux sociétés locales ⁽¹⁾	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères	NON
Ouvert aux détenteurs de marques ⁽²⁾	OUI ✓
Ouvert aux particuliers	NON

⁽¹⁾ Un seul nom par société, identique à la dénomination sociale. Fournir une copie du certificat d'enregistrement (PVR) au Tribunal de Commerce (Finnish Trade Register)
⁽²⁾ Sous réserve qu'elle soit enregistrée auprès du Finnish Trade Mark Register et que la demande soit déposée par une société ou une association locale

HOLLANDE .nl	
Extensions secondaires	NON
Ouvert aux sociétés locales	OUI ✓
Ouvert aux sociétés étrangères	OUI ✓
Ouvert aux détenteurs de marques	OUI ✓
Ouvert aux particuliers ⁽¹⁾	OUI ✓

⁽¹⁾ Résident aux Pays-Bas